

Attachés, ASS et psychologues / Calendrier mobilité 2022

1er semestre 2022

Le calendrier ci-dessous est applicable à la mobilité des attachés et des assistants de service social du ministère de la Justice pour les mois de mars, avril, mai et juin 2022. Il est applicable à la mobilité des psychologues pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE MOBILITE	Publication des postes	Date limite de candidature	Publication des résultats	PRISE DE FONCTION - Date fixée par principe (**)
MARS (*)	25 mars	cf fiches de poste	27 mai	1er septembre
AVRIL	15 avril	20 mai	24 juin	1er septembre
MAI	20 mai	17 juin	22 juillet	1er septembre
JUIN	17 juin	15 juillet	26 août	1er janvier

(*) La procédure de **mars** étant lancée en cours de mois, les échéances ont été adaptées.

(**) Concernant les procédures qui seront lancées en **mai** et **juin**, les dates de prise de fonctions sont impactées par le calendrier des élections professionnelles qui auront lieu en 2022, en particulier par la nécessité de stabiliser les listes électorales.